AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-6-66 516222

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

BULLETIN N° 69 de JUIN 1966 — le 7 juin 1966

V I G N E

AVERTISSEMENTS.-

Mildiou :

Les températures élevées de ces derniers jours ont provoqué une pousse rapide justifiant le renouvellement d'un traitement contre le mildiou avant les prochaines pluies. Nous rappelons qu'en cas d'orage la protection doit être renouvelée systématiquement sans attendre un nouvel avis.

Vers de la grappe :

L'addition d'un des insecticides conseillés dans la liste publiée en début de saison à la bouillie antimildiou est recommandée dans les vignobles habituellement contaminés.

INFORMATION.-

Oïdium :

L'adjonction à la bouillie antimildiou d'un produit visant l'oïdium est souhaitable, surtout dans les blancs.

P1.163

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT.-

Tavelures du pommier et du poirier :

La protection des arbres doit être assurée maintenant en fonction de l'état sanitaire propre à chaque verger. Cependant, dans les vergers qui paraissent sains actuellement les traitements ne doivent pas être arrêtés pour autant. Dans ceux où des taches issues de contaminations primaires existent, il est nécessaire d'être très vigilant et de maintenir une protection soigneuse des arbres en tenant compte du fait que les prochaines pluies peuvent provoquer de grosses contaminations en raison des températures moyennes souvent élevées en cette saison.

De nouvelles taches de tavelure apparaissent actuellement, elles doivent encore être plus nombreuses vers le 15 juin.

Carpocapse des pommes :

Les premières pontes du parasite ont eu lieu durant les journées des 2-3 et 4 juin ; les éclosions sont prévues dans la période du 11 au 14 juin. Un traitement contre le carpocapse, seul ou associé aux bouillies antitavelure, est préconisé à partir du 11 juin dans les départements de la Marne, de l'Aube, de la Haute-Marne, des Ardennes, de la Meuse dans les Côtes bien exposées et dans l'Aisne, région de La Ferté-Milon. En Thiérache, ce premier traitement devra être retardé de 8 à 10 jours.

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT.-

Mildiou de la pomme de terre :

Renouveler la protection à réception.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS